Démarche : Déclaration de manifestation nautique - La Réunion

Organisme : Service du Développement Durable Maritime

Ide	entit	té di	u do	ema	and	leur
-----	-------	-------	------	-----	-----	------

identite do	demanded
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulaire	
l'aviron, la pêche ou autro Cette demande doit être compétition. L'arrêté interministériel or préalable pour toute acti d'appeler des mesures paspectateurs et la protect Composition du dossier or strong> Pour tout Formulaire de décl	Athlon pour sa partie natation, le canoë-kayak, tous bateaux (petits, grands, à moteur, voile), a sur l'eau) dans les eaux marines de La Réunion. effectuée au minimum 2 semaines avant l'événement, et au minimum 1 mois en cas de grande du 3 mai 1995 modifié relatif aux manifestations nautiques en mer impose une déclaration vité exercée dans les eaux maritimes ou ayant un impact sur celles-ci, et susceptibles articulières d'organisation et d'encadrement en vue d'assurer la sécurité des participants, des ion de l'environnement. de déclaration de manifestation nautique : e manifestation nautique : aration de manifestation nautique s) décrivant la manifestation
Extrait(s) de cartog Extrait(s) de cartog protection (réserve	on de la manifestation nautique : raphie(s) de la zone dans la réserve nationale marine raphie(s) de la zone dans une autre aire marine sous statut de de pêche de Sainte-Rose) gation aux conditions d'utilisation des embarcations ourse
Intitulé de la manifestati	on nautique
Organisateur de	la manifestation
siret SIRET	
Dénomination	

Déclaration de manifestation nautique - La Réunion

Dénomination sociale de la structure Ex: association des plaisanciers du Sud, Base nautique de Saint-Pierre, Association de triathlon Nom et prénom * Représentant légal pour les personnes morales Adresse Domicile / Siège social Téléphone Numéro auquel vous serez joignable Courriel Adresse mail auquel vous serez joignable Date et heure de début Date et heure du début de la manifestation Date et horaire fin Date et heure de fin de la manifestation Date de report possible (si prévu) Type de manifestation Veuillez préciser la discipline ou l'activité prévue Exemple: nettoyage sous-marin Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Plongée sous-marine Apnée ☐ Voile Canoë kayak ■ Natation Surf Triathlon (partie natation)

Déclaration de manifestation nautique - La Réunion
Pêche en mer
Autre
Fédération délégataire Indiquer votre fédération d'appartenance en cas de manifestation sportive.
Nombre de spectateurs attendus Veuillez indiquer le nombre de spectateurs approximatif en mer
Nombre de participants Veuillez indiquer le nombre de participants approximatif en mer
Description du parcours
Engins et navires en compétition Type d'engins ou de navires Indiquer de quel engin ou navire il s'agit. Exemple : planche à voile, Hob cat 16, VNM double, habitable
Nombre d'engins
Type d'engins ou de navires Indiquer de quel engin ou navire il s'agit. Exemple : planche à voile, Hob cat 16, VNM double, habitable
Nombre d'engins
Type d'engins ou de navires Indiquer de quel engin ou navire il s'agit. Exemple : planche à voile, Hob cat 16, VNM double, habitable
Nombre d'engins

Dispositif de sécuritéVeuillez indiqué le nombre approximatif minimum de personne encadrant la manifestation

Dispositif de sécurité Moyen de sécurité

Déclaration de manifestation nautique - La Réunion Veuillez indiquer le type (ex: kayak, bateau à moteur, zodiac)
Nombre de moyens Indiquer un nombre entier.
Moyen de sécurité Veuillez indiquer le type (ex: kayak, bateau à moteur, zodiac)
Nombre de moyens Indiquer un nombre entier.
Moyen de sécurité Veuillez indiquer le type (ex: kayak, bateau à moteur, zodiac)
Nombre de moyens Indiquer un nombre entier.
Cliquer sur "ajouter" autant de fois que nécessaire. Équipements de sécurité supplémentaires imposés aux participants par l'organisateur dans le cadre du règlement particulier de la manifestation (combinaison, VFI, prévention alcool et drogue)
Moyens de communication Noter les numéros de téléphones et les canaux VHF qui seront utilisés entre participants et organisation ET ceux auxquels vous serez joignables durant la manifestation.
Documents à joindre
Pièces jointes: Pour éviter tout problème de transmission, limiter la taille de chaque pièce-jointe en compressant les documents (non limité en nombre de pages) et les ajouter une par un (en les renommant).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Carte marine
Joindre un ou plusieurs extraits de cartes mentionnant le parcours suivi, les aires marines protégées, notamment la réserve nationale naturelle marine de La Réunion, qu'il côtoie ou traverse ainsi que les éventuelles installations provisoires à terre ou en mer. (http://data.shom.fr/). Faire apparaître si nécessaire sur les cartographies les dates et créneaux correspondants.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Programme

Déclaration de manifestation nautique - La Réunion

Détail des horaires du programme de la manifestation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Règlement
Règlement de la manifestation (épreuve, condition, sécurité mise en place, équipement, si mineur autorisation parentale)
Autres informations Description ou autres informations que vous jugerez utile pour l'instruction de votre dossier
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres documents
Documents que vous jugerez utile pour l'instruction de votre dossier
Engagement sur l'honneur En cochant cette case, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Respect de la réglementation
L'organisateur s'engage à disposer effectivement des moyens nautiques et de communication ci-déclarés permettant la surveillance de la manifestation, ainsi qu'à maintenir ces moyens actifs au sein d'une structure opérationnelle active jusqu'à l'arrivée du dernier participant. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
L'organisateur s'engage à prendre contact avec la réserve naturelle marine pour connaître la réglementation si la zone d'évolution se trouve à proximité ou dans la réserve. Uniquement si la manifestation passe dans le périmètre de la Réserve marine de La Réunion.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Aucun VNM ou navires à moteur n'est admis dans la réserve naturelle marine de La Réunion, hors dérogation. En cas d'usage de VNM, une dérogation est nécessaire et doit être demandée à la DMSOI.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
L'organisateur s'engage à disposer d'un système de tri qui permet aux participants de ramener leurs déchets à terre. Cochez la mention applicable Oui

Déclaration de manifestation nautique - La Réunion

L'organisateur atteste que :

- la manifestation ou compétition est couverte par une assurance (articles L 331-9, L 321-1 et D 321-1 et suivants du code des sports) ;
- · la compétition obéit aux règles techniques de la fédération délégataire concernée.

Cochez la mention applicable Oui		
Non		

L'organisateur atteste

- avoir pris connaissance des informations contenues dans la notice descriptive du formulaire de déclaration de manifestation nautique ;
- s'engage à rappeler aux participants leur responsabilité propre de chefs de bord et à les informer avant la manifestation des conditions et prévisions météorologiques dans la zone ainsi que des dispositions prévues pour assurer la sécurité de la manifestation ;
- s'engage à prévoir une procédure lui permettant de suspendre ou d'annuler la manifestation si les conditions de sécurité ne lui paraissent pas réunies, et à en informer immédiatement le CROSS ;
- s'engage à rappeler aux participants les grands principes du respect de l'environnement dans lequel ils évoluent, à savoir le milieu marin (eau, faune, flore et fonds).

Cochez la mention applicable Oui		
Non		

Autorisations et actes réglementaires à solliciter par ailleurs, en fonction de la manifestation nautique :

- ② Délivrance d'un titre temporaire d'occupation du domaine public maritime mouillé (DMSOI)
- Demande d'autorisation de circulation de véhicules à moteur sur le domaine public maritime (DEAL)
- Autorisation (et arrêté le cas échéant) pour une manifestation dans des limites portuaires (capitainerie du port)
- Autorisation d'occupation du domaine public, DPM sec ou hors DPM (mairie, capitainerie, DEAL...)

L'organisateur est responsable du déroulement d'ensemble de cette manifestation, sous réserve des responsabilités générales de l'État en matière de police de la navigation et de sauvegarde de la vie humaine en mer, ainsi que de celles propres aux chefs de bord.